

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 21 décembre 2020 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

S.E.
2020-12-14

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, le lundi quatorzième jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt à dix-sept heures trente (17:30) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no.1
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no. 3
Madame Annie Gagnon, conseillère district no. 4
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5
Madame Pierrette Lajoie, conseillère district no. 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Éric Charbonneau.

Madame Claudine Babineau, OMA, greffière, assiste également à cette séance.

La conseillère Suzanne Ledoux a motivé son absence.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DÉPÔT DU CERTIFICAT DE SIGNIFICATION.

La greffière dépose au conseil le certificat de signification attestant que tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire et monsieur le maire fait la lecture de l'avis de convocation, lequel est ci-après reproduit :

Acton Vale, le 07 décembre 2020

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes convoqué (e) à une séance extraordinaire qui aura lieu le lundi **14 décembre 2020 à 17 h 30** à l'Hôtel de Ville afin de traiter les items suivants :

1. Acceptation de l'ordre du jour.
2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement – Règlement 013-2020 établissant la tarification d'un bien, d'un service, d'une activité ou autres avantages.

3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement – Règlement 015-2020 imposant une taxe foncière à taux variés pour l'année 2021. »
4. Adoption du règlement 016-2020 - Règlement établissant le programme municipal d'aide financière « Programme Rénovation Québec – 2020-21/Ville d'Acton Vale.
5. Levée de la séance.

Claudine Babineau, OMA
Greffière

Rs.2020-12-381 **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 décembre 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-12-382 **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT- RÈGLEMENT 013-2020.**

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est, par la présente, donné avis de motion, par la conseillère Pierrette Lajoie qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 013-2020 établissant la tarification d'un bien, d'un service, d'une activité ou autres avantages;

Il est, par la présente, déposé par la conseillère Pierrette Lajoie projet de règlement intitulé : « Règlement 013-2020 établissant la tarification d'un bien, d'un service, d'une activité ou autres avantages », qui sera adopté à une séance subséquente.

Rs.2020-12-383 **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT- RÈGLEMENT 015-2020.**

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est, par la présente, donné avis de motion, par la conseillère Annie Gagnon qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 015-2020 imposant une taxe foncière générale à taux variés pour l'année 2020;

Il est, par la présente, déposé par la conseillère Annie Gagnon le projet de règlement intitulé : « Règlement 015-2020 imposant une taxe foncière générale à taux variés pour l'année 2021 », qui sera adopté à une séance subséquente.

Rs.2020-12-384

ADOPTION DU RÈGLEMENT 016-2020.

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Considérant le projet de règlement déposé lors de la séance ordinaire de ce conseil tenue le 7 décembre 2020, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rg. 016-2020	Règlement établissant le programme municipal d'aide financière « Programme Rénovation Québec – 2020-21/Ville d'Acton Vale.
--------------	--

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever la séance à dix-sept heures et quarante-cinq minutes (17; 45).

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière